

PLAN LOCAL D'URBANISME


PLAN DE ZONAGE

4 OUEST

Echelle: 1/5000



Agnès DALLY MARTIN - Etudes d'Urbanismes - le Mollard 01160 St Martin du Mont
tél. fax: 04.74.35.54.35 Email: Adallymartin@aol.com



LEGENDE	
Limites de zones	Secteur affecté par le bruit catégorie 3 : RD 1075
Espaces boisés classés au titre de l'article L130-1 du code de l'urbanisme	Haies identifiées au titre de l'article L123-1-5-7 du code de l'urbanisme
Emplacements réservés	Espaces boisés identifiés au titre de l'article L123-1-5-7 du code de l'urbanisme
Zone submersible	Secteur concerné par l'article L123-1-5-16 du code de l'urbanisme
Secteur affecté par le bruit catégorie 1 : autoroutes A40-A42	Zones humides identifiées au titre de l'article L123-1-5-7 du code de l'urbanisme
Secteur affecté par le bruit catégorie 1 : SNCF	

